

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28/11/2017

Présents : Mesdames, VERSEPUY Sandrine - GIL BLANCO Carmen

Messieurs BERAUD Noel, CHARBONNEL Pascal, COLLARDEAU Laurent, GOMICHO Michel -
GERAULT Alexandre

Excusés : OTTOZ BRAJON Muriel (pouvoir donné à BERAUD Noël) - COLLIN Isabelle (pouvoir donné
à VERSEPUY Sandrine)

Absent : SIMON Michel

Secrétaire : CHARBONNEL Pascal

Le compte rendu du conseil municipal en date du 13/09/2017 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance

Point sur les travaux et affaires en cours 2017 :

• **PLU** :

- Réunion du 23/10/2017 avec les PPA sur le Diagnostic environnemental –
Présentation du diaporama du compte-rendu

• **Les travaux** :

• Les travaux de réfection de voirie sont terminés, cela concerne :

- Chemin de La Borie
- Rue de Montaury
- Rue de l'Eglise
- Reprise trous dans la chaussée devant entrée Salaisons Bell

• Les travaux dans le secteur « Les Plaines » :

- Voirie : travaux de renforcement/d'élargissement du Chemin rural n° 32 « Ancien
chemin de Manzat à Teilhède » sont terminés
- La viabilisation des 5 lots avec création des réseaux (raccordement au réseau
d'assainissement collectif/évacuation des eaux pluviales/ alimentation en eau
potable et pose de tabourets) est terminé.
- La déclaration préalable concernant la division de la parcelle D 1081 en 5 lots a été
adressée à la DDT de Riom.

• Monsieur le Maire informe qu'il a rendez-vous prochainement à l'étude de Maître GIRARD
pour les actes concernant deux dossiers de terrains « Les Plaines » et la « Côte »

Délibérations diverses

- **Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morges »** : Modification
statutaire n° 2.

Approuvé à l'unanimité (9 voix POUR)

- **Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morges »** : Service d'instruction
des autorisations d'urbanisme : autorisation à signer la convention de service commun
(ADS) et modalités de financement 2017.

Approuvé à l'unanimité (9 voix POUR)

- **Administratif** : Mise en place du R.I.F.S.E.E.P (régime indemnitaire tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) au 01/01/2018. Il convient de définir le cadre général et le contenu de ce régime indemnitaire pour chaque cadre d'emploi
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **SMADC** : Modification des statuts du Syndicat. Modification statutaire visant à adopter le fonctionnement du Syndicat au nouveau contexte réglementaire et territorial avec en particulier la fusion des communautés de communes et la modification des cantons.
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Recensement de la population** : Il aura lieu sur la commune de Teilhède du 18/01/2018 jusqu'au 17/02/2018. Un affichage sur les panneaux de la commune a été mis à la mi-novembre 2017 et paraîtra dans le Bulletin Municipal de décembre 2017. Il y a lieu de créer un poste d'Agent recenseur, de désigner un Coordonnateur communal et de fixer un montant de rémunération de l'Agent recenseur pour la mission.
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Comptabilité** : Décisions budgétaires modificatives pour virement de la section Investissement à la section de fonctionnement ont été prises.
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Administratif** : Proposition du groupe Centre France pour la création d'un site internet (l'actuel étant à ce jour obsolète) Présentation devis : 2 727.96 € TTC. M le Maire précise que cette dépense sera inscrite au BP 2018 en investissement.
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).

Questions diverses

- Proposition de mise en place d'un logiciel de gestion des deux cimetières de la commune. Des devis vont être demandés dès le début de l'année 2018 et cette dépense sera inscrite au BP 2018. Des communes limitrophes ont déjà fait l'acquisition de ce type de logiciel et il est proposé à la secrétaire de se rendre dans ces communes pour voir le fonctionnement et prendre les coordonnées des prestataires afin de les consulter. Une délibération sera prise à l'issu des devis reçus.

La séance est levée.